

Canadian  
Forces  
College

Collège  
des  
Forces  
Canadiennes



## LES MÉTIERS LOGISTIQUES DE COMBAT SONT ESSENTIELS POUR L'ARMÉE DE TERRE

Maj M.A. Shamas

**JCSP 42**

**Service Paper**

**Disclaimer**

Opinions expressed remain those of the author and do not represent Department of National Defence or Canadian Forces policy. This paper may not be used without written permission.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, as represented by the Minister of National Defence, 2016.

**PCEMI 42**

**Étude militaire**

**Avertissement**

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement des politiques du Ministère de la Défense nationale ou des Forces canadiennes. Ce papier ne peut être reproduit sans autorisation écrite.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2016.

## **LES MÉTIERS LOGISTIQUES DE COMBAT SONT ESSENTIELS POUR L'ARMÉE DE TERRE**

Maj M.A. Shamas

*“This paper was written by a student attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions, which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied, except with the express permission of the Canadian Department of National Defence.”*

Word Count: 2524

*“La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale.”*

Compte de mots: 2524

## LES MÉTIERS LOGISTIQUES DE COMBAT SONT ESSENTIELS POUR L'ARMÉE DE TERRE

### BUT

1. Ce document militaire s'adresse au chef d'état-major de l'Armée canadienne (AC). Le but de ce document est de faire des recommandations en ce qui a trait aux initiatives de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes (FAC) par rapport aux réductions des effectifs des corps de métiers de la logistique de combat de l'AC dans l'avenir. Il s'agira de démontrer les lacunes et l'incapacité de l'AC à exécuter ses opérations domestiques et expéditionnaires avec un effectif réduit des métiers logistiques de combat.

### INTRODUCTION

2. Depuis plusieurs années et plus précisément depuis 2011, le gouvernement canadien exige de tous ses ministères, incluant le Ministère de la Défense nationale (MDN), de réduire leurs dépenses. Dès la fin de la campagne en Afghanistan, le gouvernement canadien n'accorde plus la même priorité en matière de financement aux FAC. De ce fait, les FAC prévoient une continuité dans la réduction de leur budget dans les années à venir. Dans un effort de réduction des dépenses, le renouvellement de la Défense a été entrepris par le MDN en vue de mieux positionner les ressources et les investissements des forces militaires<sup>1</sup>. Cette initiative encourage la privatisation de certains services et l'utilisation de sous-traitance contractuelle pour le soutien en service dans le but de réduire les coûts des FAC. De surcroît, le rapport *Force Structure Report 13* propose également la réduction des métiers de soutien afin de diminuer les dépenses

---

<sup>1</sup> Département de la Défense nationale, *Renouvellement de la Défense*, consulté le 21 janvier 2016, <http://www.forces.gc.ca/fr/nouvelles/article.page?doc=renouvellement-de-la-defense/hmhfyhmz>

des FAC<sup>2</sup>. Il est à noter qu'à chaque fois que le gouvernement a l'intention de diminuer le budget de la défense, les métiers logistiques de combat sont ciblés parce qu'ils ne sont probablement pas vus comme des facteurs primordiaux à la réussite des défis opérationnels de l'AC.

3. Tout comme la guerre elle-même, les moyens utilisés pour soutenir les armées et leur fournir des services ont évolué au fil du temps<sup>3</sup>. Les capacités logistiques vont toujours exiger une adaptation continue aux conditions qui ne cessent de changer dans ce monde. Avant de se tourner vers la privatisation des services et l'élimination de certains métiers de la logistique de combat, beaucoup de considérations devraient être prises en compte afin d'assurer un maintien en puissance efficace aux opérations de l'AC dans l'ensemble du spectre, tant domestique qu'expéditionnaire<sup>4</sup>. De telles initiatives de réduire les métiers logistiques de combat au sein de l'AC de demain soulèvent différentes questions. Parmi celles-ci, une doit particulièrement retenir l'attention : l'utilisation de sous-traitance contractuelle pour le soutien en service et la diminution de certains métiers de la logistique de combat répondront-elles aux besoins des opérations de maintien en puissance de l'AC du futur?

## **DISCUSSION**

4. Les neuf principes qui régissent le maintien en puissance sont la prévoyance, l'économie, la souplesse, la simplicité, la coopération, l'autosuffisance, la visibilité, la rapidité de réaction et la surviabilité. Ces principes fondamentaux servent de critères de base pour évaluer la solidité du

---

<sup>2</sup> Département de la Défense nationale, *Force Structure Report 13* (Ottawa : Ministère de la défense nationale, Canada, 2013).

<sup>3</sup> Département de la Défense nationale. *B-GL-300-004/FP-002, Maintien en puissance des opérations terrestres*. Ottawa: MDN Canada, 2010.

<sup>4</sup> Département de la Défense nationale. *B-GL-300-200/FP-001, Opérations terrestres*. Ottawa: MDN Canada, 2008, p. 3-21.

plan de maintien en puissance<sup>5</sup>. L'utilisation des agences civiles ne répond certainement pas à tous ces principes fondamentaux et de ce fait, ne pourra certainement pas garantir la bonne conduite des opérations futures de l'AC.

- a. Économie. Il s'agit de fournir le soutien le plus efficacement possible pour accomplir la mission. Dans le passé, la décision de recours à la sous-traitance contractuelle via des programmes, tels que *Canadian Forces Contractor Augmentation Programme* (CANCAP) et le Programme des entrepreneurs (PSE), avait pour but d'alléger le fardeau des métiers de soutien et non pas de réduire les coûts ou les effectifs des logisticiens de combat<sup>6</sup>. Cet objectif a été atteint en Bosnie-Herzégovine et en Afghanistan. Par contre, les coûts engendrés par les contrats en support à la campagne en Afghanistan ont été dix fois supérieurs aux coûts qui auraient été engendrés si ces tâches avaient été effectuées par des soldats de soutien<sup>7</sup>. Ces programmes ont été utiles à l'AC lors des longs déploiements en Bosnie et en Afghanistan. Toutefois, les déploiements en zone dangereuse et austère ont démontré l'importance et l'efficacité des métiers logistiques de combat pour soutenir les opérations, et ce malgré le support de ces programmes. Donc, une éventuelle réduction des métiers logistiques de combat affectera directement le soutien aux opérations dans des zones austères et dangereuses telle que l'opération ATHENA en Afghanistan. Bref, la manière dont

---

<sup>5</sup> Département de la Défense nationale. *B-GL-300-004/FP-002, Maintien en puissance des opérations terrestres*. Ottawa: MDN Canada, 2010, p. 2-2.

<sup>6</sup> Yanor, Fran, « *You're in the Army Now* », extrait de ALBERTA VENTURA, (mars 2001), consulté le 23 janvier 2016, p.1. <http://albertaventure.com/2001/03/youre-in-the-army-now/>

<sup>7</sup> CANWEST NEWS SERVICE, « *Military should shed more light on private contractors to Afghan mission* », (novembre 2007), consulté le 23 janvier 2016, p.1. <http://www.canada.com/saskatoonstarphoenix/story.html?id=2c4e93d3-253d-422a-86a8-71ebe7d04d71&k=69915>

l'AC pourrait arriver à accomplir ses missions serait de consacrer une partie de ses tâches à des acteurs du secteur privé pour alléger le fardeau des militaires. Toutefois, certaines tâches ne pourront jamais être externalisées dans l'environnement hostile et asymétrique qui caractérise les conflits et les guerres de demain. Par exemple, les points de livraison entre les unités de soutien de deuxième ligne et de première ligne ou les points de ravitaillement entre les unités de troisième ligne et de deuxième ligne. Ces points sont essentiellement effectués dans les zones de combat.

- b. Rapidité de réaction. Ce principe est primordial pour régir le maintien en puissance. Par ceci, on entend la prestation du soutien approprié au bon endroit et au bon moment. La rapidité de réaction englobe l'identification, le stockage et le maintien des ressources et informations nécessaires pour répondre aux besoins d'un commandant<sup>8</sup>. Le personnel de soutien de l'AC répond à ce principe de réaction. Les logisticiens de combat sont entraînés et prêts à être déployés dans n'importe quelle région du globe pour répondre à des buts stratégiques et opérationnels. Contrairement aux militaires, les entreprises civiles sont surtout concernées par les profits avant tout. Elles ne vont pas engager les dépenses liées à une planification de déploiement sans un engagement financier du gouvernement par l'entremise des ententes. Les entreprises exigent que les FAC et le gouvernement détermine les besoins clairs afin que la rédaction des ententes commence. Cette pré-identification des besoins est très complexe étant donné la nature changeante, ambiguë et incertaine des conflits de demain. Cette rapidité de

---

<sup>8</sup> Ibid., p. 2-3.

réaction sera également mise en cause en ce qui a trait au délai causé par l'interaction de plusieurs ministères fédéraux et les aspects légaux dans l'établissement des contrats. Ceci aura pour effet de retarder les opérations d'intervention rapide de l'AC. Or, cette dernière ne sera pas en mesure de mener efficacement certaines missions essentielles dans la Stratégie de défense « le Canada d'abord » (SDCD), telles que répondre rapidement à une attaque terroriste importante ou déployer des forces en cas des crises à l'étranger pour une période de plus courte durée<sup>9</sup>.

- c. Souplesse. Par souplesse, on entend la capacité d'adapter les structures, les activités et les procédures de soutien aux changements de situation et aux concepts des opérations<sup>10</sup>. Les idées préconçues sur les solutions idéales ou l'application bornée de solutions trouvées dans des manuels ou dans les contrats ne donnent pas la souplesse nécessaire sur le champ de bataille. Le maintien en puissance des déploiements impromptus sera dans le cœur des opérations futures de l'AC. La flexibilité de maintien en puissance permettra à l'avenir aux FAC et à l'AC de répondre à la volonté du gouvernement d'assurer une intervention rapide à une crise internationale ou domestique. À titre d'exemple, le succès stratégique de l'opération HESTIA en Haïti en janvier 2010 n'a été assuré que par cette souplesse du maintien en puissance. Le maintien en puissance des forces s'est avéré tout un défi. Après le sinistre, la gravité de la situation en Haïti devenait de plus en plus évidente. La force nécessaire pour le soutien des opérations a vu sa

---

<sup>9</sup> Gouvernement du Canada, Défense nationale et les FAC, « *Stratégie de défense Le Canada d'abord* », consulté le 25 janvier 2016. <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos/canada-d-abord-strategie-defense.page>

<sup>10</sup> Département de la Défense nationale. *B-GL-300-004/FP-002, Maintien en puissance des opérations terrestres*. Ottawa: MDN Canada, 2010, p. 2-3.

taille augmenter en quelques jours seulement. Le Groupe Logistique Avancé (GLA) de 50 personnes prévu initialement pour le déploiement a augmenté pour devenir un Élément de Soutien National (ESN) de 271 personnes<sup>11</sup>. Même si le soutien opérationnel et tactique de cette opération n'a pas eu de grand succès, il est à noter que sans cette souplesse des éléments de maintien en puissance des FAC et de l'AC, le succès stratégique n'aurait certainement pas pu être réalisé. C'est d'abord en faisant preuve de souplesse d'esprit qu'on obtient un système de maintien en puissance opérationnel. Il est clair que les entreprises civiles, avec des conditions rigides et détaillées, n'auraient pas eu les capacités convenables et les mesures nécessaires pour déployer et supporter les composantes de cette force sur le terrain dû au piètre état des routes et au manque d'aéroports et ports comme ce fut le cas en Haïti. À l'avenir, il faut s'attendre à ce que le gouvernement du Canada n'hésite pas à commettre des troupes pour des opérations d'intervention à la suite des crises imprévues<sup>12</sup>. Alors, il faut se préparer, planifier et s'exercer en conséquence pour assurer le maintien en puissance de ce genre d'opérations. De cette façon seulement, l'AC pourra assurer le succès stratégique et opérationnel de ses missions.

- d. Survivabilité. Il s'agit de la capacité du système de maintien en puissance de résister à une destruction potentielle ou réelle. La protection des ressources et la survivabilité, surtout en situation complexe, sont parmi les principaux facteurs à

---

<sup>11</sup> Maj Devon Matsalla et LCol Daniel Rivière. « *Maintien en puissance des déploiements improvisés – Leçons retenues de l'opération HESTIA.* » Le journal de l'Armée du Canada, no 13.3 (Automne 2010), p. 99.

<sup>12</sup> Ibid., p. 115.



considérer lors de l'élaboration d'un plan de maintien en puissance<sup>13</sup>. La nature des conflits modernes et futurs, tels que la contre-insurrection ou le terrorisme, mettra désormais les soldats de la logistique de combat plus près du champ de bataille et même dans l'action de combat<sup>14</sup>. Le champ de bataille du futur est devenu non linéaire. La doctrine canadienne de maintien en puissance repose encore de nos jours sur un champ de bataille linéaire. Elle est basée sur le système d'échelons où les métiers de soutien ne sont exposés qu'aux tirs indirects ou aériens de l'ennemi. Par contre, les conflits non linéaires de demain sont devenus beaucoup plus dangereux pour les métiers de soutien de combat. Dans ces guerres asymétriques, l'ennemi ne fera pas une différence entre les soldats combattants et les soldats de Service de Soutien au Combat (SSC). En effet, l'ennemi aura plus tendance à cibler les soldats et les ressources SSC. Or, sur le champ de bataille de demain, seuls les soldats SSC, bien entraînés et équipés, seront en mesure de fournir un support logistique de qualité et assurer la protection des ressources de l'AC. Il est évident que le recours aux agences civiles dans cette nature de conflit ne saura pas remplir ce double défi qui est le support de la mission et la protection des ressources des actes hostiles de l'ennemi.

5. De surcroît, cinq facteurs fondamentaux doivent être considérés lorsqu'on détermine les besoins en matière de maintien en puissance pour des opérations<sup>15</sup>. Ces facteurs sont connus sous l'acronyme 4DR, soit Destination, Demande, Distance, Durée et Risque. Tout comme pour les

---

<sup>13</sup> Département de la Défense nationale. *B-GL-300-004/FP-002, Maintien en puissance des opérations terrestres*. Ottawa: MDN Canada, 2010, p. 2-4.

<sup>14</sup> David Scott Man. « *Every soldier a rifleman* », consulté le 23 janvier 2016, <http://www.alu.army.mil/alog/issues/JanFeb04/Everysoldier.htm>

<sup>15</sup> Département de la Défense nationale. *B-GL-300-004/FP-002, Maintien en puissance des opérations terrestres*. Ottawa: MDN Canada, 2010, p. 2-4.

principes analysés ci-haut, l'utilisation des agences civiles ne répond pas à tous les facteurs fondamentaux et de ce fait, ne pourra pas garantir la bonne conduite des opérations futures de l'AC. Tout d'abord, la destination des opérations futures de l'AC sera surtout des zones austères et non linéaires où le matériel et les ressources ne peuvent être déplacés sans protection des forces<sup>16</sup>. Or, la distance entre la base de soutien et les bases avancées ou les nœuds de soutien est sujette à des activités ennemies intenses. Il est clair que les entrepreneurs ne pourront pas y opérer seuls pour supporter les forces déployées. En ce qui a trait à la durée, il est évident que lors des missions longues, la sous-traitance saura alléger le fardeau des logisticiens. Par contre, lors des missions de courte durée, la sous-traitance est inefficace dû au long processus de l'établissement du contrat. Finalement, les zones austères et non linéaires sont d'un grand risque aux entrepreneurs civils. Il faut voir à une force de protection pour les accompagner lors des déplacements pour fournir le support. De plus, il est à noter que si la menace devient plus élevée que celle établie dans le contrat, les entrepreneurs du gouvernement fédéral doivent quitter les lieux laissant derrière eux une force avec un SSC perturbé et inefficace. Cette perturbation peut avoir de graves répercussions sur les opérations et les installations des forces. La nature imprévisible des déploiements futurs signifie que les menaces qui pèsent sur les soldats et leur maintien en puissance sont également imprévisibles et seuls les soldats bien entraînés pourront y faire face.

6. Le maintien en puissance est une des cinq fonctions opérationnelles des FAC. Le maintien en puissance est essentiel pour assurer le succès des opérations. Il intègre les niveaux stratégique, opérationnel et tactique de soutien en vue de mettre sur pied une force et d'en entretenir ses capacités. Il est primordial que ces cinq fonctions opérationnelles soient

---

<sup>16</sup> Devon Matsalla, « *Concepts pratiques de maintien en puissance pour l'espace de bataille non linéaire* », Le journal de l'Armée du Canada, no 11.1 (été 2008), p. 50.

équilibrées. Un déséquilibre causera généralement un échec au déroulement des opérations. De plus, le maintien en puissance doit être guidé par un système de renseignement fondé sur la connaissance de la situation et la visibilité des ressources<sup>17</sup>. Pour des mesures de sécurité, il est utile de préciser que ces renseignements ne peuvent pas être toujours partagés avec des contractants ou des sous-traitants qui assurent notre soutien. Cette lacune occasionnera un obstacle aux opérations de l'AC et mettra en danger les vies de nos soldats en théâtre opérationnel. De plus, il est essentiel de préciser que les soldats de la logistique de combat sont non seulement des éléments qui remplissent la fonction de combat de maintien en puissance, mais aussi la fonction Détection et même Action<sup>18</sup>. À Kandahar, les patrouilles logistiques de combat étaient une source fiable pour la cellule J2. Elles œuvraient aussi dans les secteurs des opérations liées à la fonction Action où elles devaient souvent riposter aux tirs de l'ennemi.

7. Un professeur universitaire des sciences de la gestion au Canada et le président du conseil des institutions publiques et privées ont déclaré, dans un article, que : « la réduction de la taille de l'État peut provoquer des effets pervers en limitant sa capacité d'agir comme surveillant des intérêts publics<sup>19</sup> ». Tout en sachant que la sous-traitance contractuelle n'est pas garante de succès pour ses opérations, l'AC perdrait énormément de sa capacité d'agir et de sa souplesse, si elle était dans l'obligation de réduire son effectif des logisticiens de combat.

## CONCLUSION

---

<sup>17</sup> Ibid., 4-23.

<sup>18</sup> Devon Matsalla, «*Concepts pratiques de maintien en puissance pour l'espace de bataille non linéaire*» Le Journal de l'Armée du Canada, no 11.2 (Été 2008), p. 64.

<sup>19</sup> Allaire Yvan et Mihaela Firsirotu, «*Économie néolibérale – De l'État et du marché*», Le Devoir – Libre de penser, consulté le 27 janvier 2016, <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/332317/economie-neoliberal-de-l-etat-et-du-marche>

8. Suite à des réductions potentielles du budget de la MDN, des initiatives ont été mises en place pour la réduction de l'effectif des FAC au profit de sous-traitances contractuelles. Ces initiatives touchent particulièrement les métiers logistiques de combat de l'AC. La conséquence sera que l'AC ne sera plus en mesure de répondre adéquatement aux besoins futurs des opérations de maintien en puissance en matière d'économie, de rapidité de réaction aux opérations d'intervention rapide, de souplesse et de surviabilité des ressources sur le champ de bataille. Bref, la sous-traitance occasionnera un obstacle aux opérations de l'AC et mettra en danger les vies de nos soldats en théâtre opérationnel.

### **RECOMMANDATION**

9. À la lumière de ce qui a été présenté dans ce document, l'analyse démontre que lors des conflits futurs, tels que la contre-insurrection ou le terrorisme, les métiers logistiques de combat sont essentiels pour répondre aux besoins opérationnels de l'AC. Il est recommandé de maintenir ces métiers afin de garantir la capacité de cette dernière à répondre aux défis et mandats futurs. L'AC ne devrait consacrer qu'une partie de ses tâches à des acteurs du secteur privé et ce, dans le seul but d'alléger le fardeau des métiers logistiques de combat.

## BIBLIOGRAPHIE

Allaire Yvan et Mihaela Firsirotu. « Économie néolibérale – De l'État et du marché », *Le Devoir – Libre de penser*, consulté le 27 janvier 2016. <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/332317/economie-neoliberal-de-l-etat-et-du-marche>

CANWEST NEWS SERVICE. « *Military should shed more light on private contractors to Afgan mission* », (novembre 2007), consulté le 23 janvier 2016, p.1. <http://www.canada.com/saskatoonstarphoenix/story.html?id=2c4e93d3-253d-422a-86a8-71ebe7d04d71&k=69915>

Département de la Défense nationale. B-GL-300-200/FP-001, *Opérations terrestres*. Ottawa: MDN Canada, 2008.

Département de la Défense nationale. B-GL-300-004/FP-002, *Maintien en puissance des opérations terrestres*. Ottawa: MDN Canada, 2010.

Département de la Défense nationale. *Force Structure Report 13*, Ottawa: MDN, Canada, 2013.

Département de la Défense nationale. *Manuel sur la Branche Logistique*. Ottawa: MDN Canada, 2000.

Département de la Défense nationale. Évaluation du Programme de soutien contractuel des Forces canadiennes (CANCAP). Ottawa: MDN Canada, 2006.

Département de la Défense nationale. *Renouvellement de la Défense*, consulté le 21 janvier 2016, <http://www.forces.gc.ca/fr/nouvelles/article.page?doc=renouvellement-de-la-defense/hmhfyhmz>

David Scott Man. « *Every soldier a rifleman* », consulté le 23 janvier 2016, <http://www.alu.army.mil/alog/issues/JanFeb04/Everysoldier.htm>

Devon Matsalla et Daniel Rivière. « Maintien en puissance des déploiements improvisés – Leçons retenues de l'opération HESTIA. » *Le journal de l'Armée du Canada*, no 13.3 (Automne 2010).

Devon Matsalla. « Concepts pratiques de maintien en puissance pour l'espace de bataille non linéaire », *Le journal de l'Armée du Canada*, no 11.1 (été 2008).

Gouvernement du Canada, Défense nationale et les FAC. « *Stratégie de défense Le Canada d'abord* », consulté le 25 janvier 2016. <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos/canada-d-abord-strategie-defense.page>

Yanor, Fran. « You're in the Army Now », extrait de *ALBERTA VENTURA*, (mars 2001), consulté le 23 janvier 2016, <http://albertaventure.com/2001/03/youre-in-the-army-now/>